***Rennes-le-Château doc*, le 12 septembre 2026.**

RENÉ DESCADEILLAS À M. LEMBÈGE

Le 13 mai 1966, le conservateur de la bibliothèque municipale de Carcassonne adressait une lettre au futur maire de Rennes-le-Château, Henri Lembège [1]. Dans cette lettre du 13 mai 1966, René Descadeillas évoque plusieurs thèmes de l'histoire de l'abbé Saunière. On y trouve pêle-mêle la location du presbytère à Marie Dénarnaud, la *« fameuse dalle »* [2], le nom de Sion dont il vient de prendre connaissance par plusieurs apocryphes dont il a été destinataire etc. René Descadeillas reprendra plus en détail ces différents thèmes dans sa nouvelle notice rédigée en juin 1968 qui sera prochainement publiée sur le site.

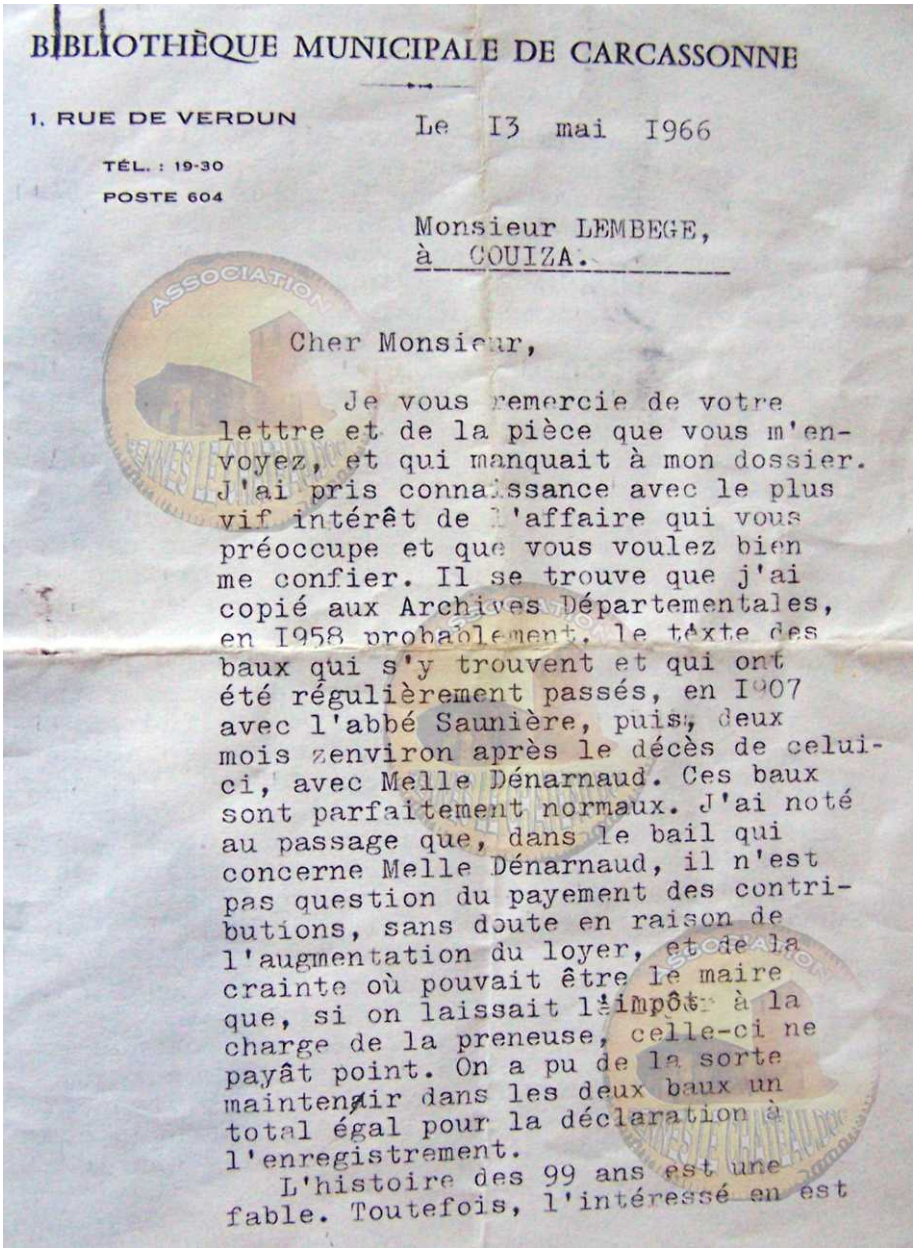

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CARCASSONNE

1, RUE DE VERDUN
TÉL. : 19-30
POSTE 604

Le 13 mai 1966

Monsieur LEMBEGE,
à COUIZA.

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre et de la pièce que vous m'envoyez, et qui manquait à mon dossier. J'ai pris connaissance avec le plus vif intérêt de l'affaire qui vous préoccupe et que vous voulez bien me confier. Il se trouve que j'ai copié aux Archives Départementales, en 1958 probablement, le texte des baux qui s'y trouvent et qui ont été régulièrement passés, en 1907 avec l'abbé Saunière, puis, deux mois environ après le décès de celui-ci, avec Melle Dénarnaud. Ces baux sont parfaitement normaux. J'ai noté au passage que, dans le bail qui concerne Melle Dénarnaud, il n'est pas question du payement des contributions, sans doute en raison de l'augmentation du loyer, et de la crainte où pouvait être le maire que, si on laissait l'impôt à la charge de la preneuse, celle-ci ne payât point. On a pu de la sorte maintenir dans les deux baux un total égal pour la déclaration à l'enregistrement.

L'histoire des 99 ans est une fable. Toutefois, l'intéressé en est

[1] Henri Lembège sera maire de Rennes-le-Château d'octobre 1968 à novembre 1987.

[2] René Descadeillas parle-t-il ici de la stèle, de la dalle de la marquise, de celle d'Élisabeth, la fille de cette dernière, ou encore de la pierre de Coumesourde ?

convaincu et ce n'est pas la première fois qu'il le dit. Je serais curieux de voir la pièce à laquelle il se rapporte.

Bien entendu, ce qui compte pour vous, c'est le texte des actes. Je vais aller demain aux Archives essayer de les retrouver et je ferai faire, si vous voulez, des copies légalisées, ou des photocopies, que je vous enverrai. En attendant, je vous adresse mes copies sans valeur légale ~~qu'~~à titre d'indication. Vous pouvez les conserver, bien entendu.

Je ne suis pas surpris de ce que vous me dites concernant la fameuse dalle. J'aurais été bien surpris si on l'avait retrouvée! Quant à Sion, ce nom jeté par le document dont vous avez une mauvaise copie, à travers cette affaire, reste inexpliqué. Néanmoins, un tas de coïncidences peu ordinaires l'entourent, dont je vous ferai part de vive voix quand nous nous verrons. Cette enquête est un véritable travail de police, et pour moi un agréable divertissement. Mais, de jour en jour, nous apprenons de nouvelles choses et des voies inexplorées s'ouvrent. Nous vous en ferons part.

Je crois qu'il serait bon que vous teniez liste de tous ceux qui s'adressent à vous, et qui viennent de tous les coins du pays. Nous sommes certains, par exemple, que le

sieur de Sède ne veut que faire un livre à sensation, semblable à celui qu'il a publié en 1962 sur les Templiers et le château de Gisors.

Je suis d'autre part entré en possession d'une des brochures qu'il a signalées, imprimée à Bordeaux, mais dont l'auteur réside en Suisse. Quant à l'autre brochure, celle du fameux Lobineau, il en existe un exemplaire à la Bibliothèque Nationale, et on finira bien par me le communiquer. Certainement pourrai-je le faire photocopier. Dans la brochure qui est en ma possession, il n'y a rien qui se rapporte à nos affaires. Elle n'en a pas moins de l'intérêt.

J'ai eu aujourd'hui un long entretien avec M. l'abbé Mazières, curé de Villesèque-Lande, dont nous vous avons parlé. Il m'a raconté un tas de choses intéressantes dont nous vous informerons, et qui ont trait à la visite à Rennes de celui que les gens appelaient "l'étranger". De plus, le procureur de la République doit me confier certains renseignements.

Il sera nécessaire de modifier ma relation, car il est au moins un point sur lequel je me suis entièrement trompé.

Voilà pour le moment où nous en sommes. Prenez soin de lire avec attention le livre de Maurice Barrès, et vous verrez que l'aventure des

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CARCASSONNE

1, RUE DE VERDUN

TÉL. : 19-30

POSTE 604

trois frère Baillard, qu'il rapporte, ressemble beaucoup dans ses débuts à celle du curé de Rennes.

A bientôt, cher Monsieur. Brunon, à qui j'ai communiqué votre lettre, vous envoie ses meilleures amitiés. Croyez, je vous prie, en mes sentiments bien amicalement dévoués.

René Descadeillas